



Tensions entre Diomaye et Sonko 2029 : Ousmane day bokk wala du bokk ?

Dans toute situation complexe, tout stratagème conçu à l'avance est voué à l'échec, si l'on ne commence pas par se poser la bonne question, celle qui permet de trouver la bonne clé qui ouvre la bonne porte qui mène à la véritable Solution.

Donc sans tergiversations, allons droit à l'essentiel : Sonko day bokk wala du bokk ? En français clair, le leader du parti Pastef est-il éligible ou inéligible en 2029 ?

Aujourd'hui, c'est l'ultime question que toute la nation sénégalaise doit poser aux Autorités publiques, les Gardiens du Droit, de la République, de la Liberté, de la Justice, de la Démocratie et de l'Etat de droit.

Cette question est centrale pour comprendre les enjeux réels de la situation complexe que traverse le leader du parti Pastef Ousmane Sonko. Il fait désormais face à une décision judiciaire définitive, la Cour suprême ayant rejeté le rabat d'arrêt déposer par ses avocats pour tenter d'annuler sa condamnation pour diffamation envers Mame Mbaye Niang. Une condamnation qui, à ce stade l'écarte formellement de la course à l'élection présidentielle de 2029.

Chères Autorités publiques, Gardiens du Droit, de la République, de la Liberté, de la Justice, de la Démocratie et de l'Etat de droit : Le peuple et la société civile vous observent et en tant que citoyenne, j'attire votre attention sur un point essentiel : l'histoire a tendance à se répéter, car elle n'est qu'une scène de théâtre dont le scénario est presque le même, à la différence que les personnages, les rôles et les costumes changent au gré de la créativité du scénariste et de la configuration et du degré d'observation et d'analyse des spectateurs.

SENEGAL (Un Peuple - Un But - Une Foi) 

2029 : Ousmane day bokk wala du bokk ?

#MaremKANTE - Email : marem.kante@gmail.com

Donc question : va-t-on laisser la même histoire se répéter pour le Sénégal ?! Autrement dit, les instigateurs et acteurs du 3ème mandat vont-ils maintenant se transformer en instigateurs et acteurs du rabat d'arrêt ?

Ainsi je repose encore une fois la question : Sonko day bokk wala du bokk ? Ousmane est-il éligible ou inéligible à l'élection présidentielle de 2029 ?

Face à cette question, j'en appelle toutes juridictions compétentes, en premier lieu la Cour Suprême, de saisir la Cour Constitutionnelle pour qu'elle tranche dans les plus brefs délais, la question de l'éligibilité ou l'inéligibilité d'Ousmane Sonko à la présidentielle de 2029.

Une clarification rapide est indispensable pour éviter au pays la répétition du scénario du troisième mandat, embrigadé dans l'affaire Sweet beauté et l'affaire Mame Mbaye Niang et qui a engendré des dégâts matériels considérables, a causé des pertes humaines, fragilisé nos institutions, ébranlé la cohésion sociale et freiné le développement économique du pays.

Laisser cette question en débats et stratagèmes déguisés, c'est exposer le Sénégal aux mêmes tensions et incertitudes que par le passé.

Et si un simple désaccord interne au Pastef, parti incarnant aujourd'hui le pouvoir, se transforme en débat national, voire en affaire d'Etat, jusqu'à installer au cœur de la polémique des accusations de trahison de Diomaye envers Sonko et un débat sur la démission ou le limogeage de Sonko, cela montre que derrière cette affaire, il y'a bien plus qu'un simple choix de coordinatrice de la Coalition Diomaye Président. Les enjeux qui sous-tendent et le refus de Diomaye de diluer la Coalition dans le Pastef sont profonds.

Et je suis convaincue qu'il a ses raisons. Et il serait judicieux que les cadres du Pastef ainsi que les militants respectent cette décision. Car mieux vaut avoir un œuf dans un endroit sûr pour le faire éclore que de mettre tous les œufs dans un même panier, surtout lorsque ce panier fait face à un obstacle majeur, un véritable « rabat d'arrêt » qui risque de compromettre tout le Projet d'élevage. Cette métaphore s'adresse aux esprits perspicaces et je suis convaincue que Diomaye en est UN.

Malheureusement certaines personnes se contentent de surfer sur l'écume du problème, alors qu'il est nécessaire de plonger en profondeur pour en trouver la clé capable de libérer tout le monde y compris le Sénégal, Ousmane

Sonko et le parti Pastef. Donc parallèlement à ce débat interne au Pastef et la Coalition Diomaye Président, l'ultime question à se poser est de savoir si Sonko day bokk wala du bokk en 2029?

Et pour conclure sur cette plume qui alerte et interpelle, j'invite les cadres et les militants du Pastef à analyser froidement la décision de Diomaye de prendre en charge la Coalition Diomaye Président. Je les invite à considérer cette décision non pas comme une trahison de Diomaye envers Sonko mais plutôt comme une stratégie politique pour préserver « la continuité » du Projet au delà du premier mandat « SANS » Ousmane Sonko.

Car, je peine à imaginer que le Président de la République Bassirou Diomaye Faye, puisse recourir à des manœuvres politiques pour contourner la condamnation de Ousmane Sonko, décision qui, selon les textes en vigueur, rend Ousmane Sonko inéligible à toute élection pendant cinq ans. A moins que les calculs du Realpolitik ne l'emportent sur le respect des principes fondamentaux de la Justice et de l'Etat de droit.

En attendant la réponse des autorités judiciaires, concentrons-nous sur les urgences nationales. Le Sénégal subit une pression économique étouffante, des tensions financières aiguës et une lassitude sociale qui s'aggrave de jour en jour. Aujourd'hui, la priorité absolue est d'aider Diomaye à relancer la machine économique, aujourd'hui paralysée depuis la révélation de la dette cachée. Or pour quiconque comprend la dynamique réelle de l'économie, celle-ci ressemble à un train qui en principe doit rouler 24 heures sur 24, ne s'arrêtant qu'aux gares pour faire descendre et faire monter les flux de passagers, de marchandises et de capitaux.

Si le train de l'économie ne redémarre pas, adieu le Projet !

One love

_____//

PlumeCitoyenne

MaremKANTE

Vendredi 14 novembre 2025